

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00235 Numéro SIREN : 894 463 876 Nom ou dénomination : 420 KING
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001531

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
420 KING 4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS	4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS
SIRET 89446387600017	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées VENTE CBD Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	5 442	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 11052023 Lieu : CARROS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M TITONE FRANCK

certifié
et confirmé

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2023)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES															
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e									
						f									
						g									
						h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j									
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)									
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		Montant des sommes versées :									
						Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
								Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
1		2		3		4		5		6		7		8	
M TITONE FRANCK PRESIDENT		50		2022		18 224									
4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS															
K DIVERS															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (en cas de gérance libre)															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION															
REMUNERATIONS				Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
				Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES				à 0 %				à 15 %				à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice															
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice															
MVLT réalisée au cours de l'exercice															
MVLT restant à reporter															
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)															
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice															
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice															

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>420 KING</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>4 BD DE LA REPUBLIQUE 06510 CARROS</u>															
SIREN <u>8 9 4 4 6 3 8 7 6</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>1 1</u>					
										Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028	1 111	030	184		927					
	Immobilisations financières * (1)				040	1 045	042			1 045					
	Total I (5)				044	2 156	048	184		1 972					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052								
		Marchandises *			060	16 419	062			16 419					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068		070								
		Autres* (3)			072	998	074			998					
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	11 681	086			11 681						
	Charges constatées d'avance*			092		094									
Total II			096	29 098	098			29 098							
Total général (I + II)					110	31 254	112	184		31 070					
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120		1 000				
	Écarts de réévaluation								124						
	Réserve légale								126		487				
	Réserves réglementées*								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)								132						
	Report à nouveau								134		9 245				
	Résultat de l'exercice								136		4 491				
	Subventions d'investissement								137						
	Provisions réglementées								140						
	Total I								142		15 223				
Provisions pour risques et charges									Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166		670				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 9 525)								172		15 177				
	Produits constatés d'avance								174						
Total III								176		15 847					
Total général (I + II + III)										180		31 070			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 420 KING

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	88 960	
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	832	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	89 792
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	27 876	
	Variation de stock (marchandises)*				236	(631)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	25 447	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	981	
	Rémunérations du personnel*				250	22 266	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 867	
	Dotations aux amortissements*				254	111	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	2	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	84 920
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 872	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290	570	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	135	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	816	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	4 491	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	4 491	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	951		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecartis de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créant report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	5 442
	Bénéfices col.1			352			
	Déficit col.2						
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
		Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	5 442
Bénéfices col.1			370				
Déficit col.2							

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 420 KING

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450	1 111	452		454		456	1 111			
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	1 045	482		484		486	1 045			
TOTAL		490	2 156	492		494		496	2 156			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	73	542	111	544		546	184	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL			570	73	572	111	574		576	184

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES								
		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
	①	②	③	④	⑤					
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 420 KING

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations . dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agén- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	15 684
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	5 299
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 420 KING		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012022		Et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		137	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 9 4 4 6 3 8 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 420 KING

ADRESSE (voie) 4 BD DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 06510

VILLE CARROS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	TUDELA	Prénom(s)	EMMANUEL
Nom marital		% de détention	50	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	19111980	N° Département	06	Commune	NICE
Adresse : N°	241	Voie	ROUTE DE ST SEBASTIEN	Pays	
Code Postal	06510	Commune	LE BROU	Pays	

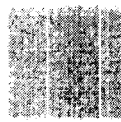
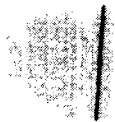
Titre (2)	M	Nom patronymique	TITONE	Prénom(s)	FRANCK
Nom marital		% de détention	50	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	29071978	N° Département	06	Commune	NICE
Adresse : N°	4	Voie	BD DE LA REPUBLIQUE	Pays	
Code Postal	06510	Commune	CARROS	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

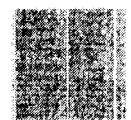
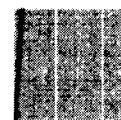
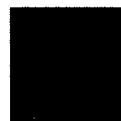
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

420 KING
4 BD DE LA REPUBLIQUE
06510 CARROS
0642596100



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



Bilan Simplifié

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/05/23
Devise d'édition

ACTIF				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 111	184	927	1 038
Immobilisations financières	1 045		1 045	1 045
ACTIF IMMOBILISÉ				

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises	16 419		16 419	15 788
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	998		998	724
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	11 681		11 681	11 690
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT				

TOTAL GÉNÉRAL	31 254	184	31 070	30 285
----------------------	---------------	------------	---------------	---------------

PASSIF				
Capital social ou individuel			1 000	1 000
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			487	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			9 245	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			4 491	9 732
Provisions réglementées				

--	--	--	--	--

Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			670	
Autres dettes			15 177	19 553
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL			31 070	30 285
----------------------	--	--	---------------	---------------

Compte de Résultat Simplifié

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/05/23
Devise d'édition

RÉSULTAT COMPTABLE	2022	2021
Ventes de marchandises	88 960	59 661
Production vendue de biens		
Production vendue de services	832	8
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		2

Achat de marchandises [y compris droits de douane]	27 876	44 096
Variation de stock de marchandises	(631)	(15 788)
Achats de matières premières et approvisionnements		41
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres charges externes	25 447	19 222
Impôts, taxes et versements assimilés	981	576
Rémunérations du personnel	22 266	
Charges sociales	8 867	
Dotations aux amortissements	111	73
Dotations aux provisions		
Autres charges	2	2

--	--	--

Produits financiers		
Produits exceptionnels	570	
Charges financières		
Charges exceptionnelles	135	
Impôts sur les bénéfices	816	1 718

BÉNÉFICE OU PERTE	4 491	9 732
-------------------	-------	-------

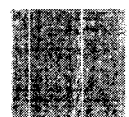
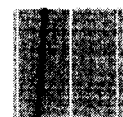
RÉSULTAT FISCAL	2022	2021
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	951	
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	5 442	
--	-------	--

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	5 442	
--	-------	--

Détail des comptes



Détail des Comptes

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 11/05/23

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles				
218100 INSTALL. G+N+. AGENC. AM+NAG.	1 110,68	1 110,68		
281810 AMORT INST GALES AGENCEMENT	-183,79	-72,73	-111,06	-152,70
Immobilisations financières				
275000 D+PÊTS ET CAUTIONNEMENTS VERS+	1 045,00	1 045,00		
Total I	1 971.89	2 082.95	-111.06	-5.33
Actif Circulant				
Stocks de marchandises				
371000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	16 418,68	15 788,13	630,55	3,99
Autres créances				
445800 TVA + R+GULARISER		724,00	-724,00	-100,00
468701 P.A.R. COM UPS	998,40		998,40	
Disponibilités				
512000 BANQUE	7 230,98	11 366,35	-4 135,37	-36,38
531000 CAISSE SI+GE SOCIAL	4 450,10	324,05	4 126,05	1273,28
Total II	29 098.16	28 202.53	895.63	3.18
Total général (I + II)	31 070.05	30 285.48	784.57	2.59
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel				
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPEL+ VERS+	1 000,00	1 000,00		
Réserve légale				
106100 R+SERVE L+GALE	487,00		487,00	
Report à nouveau				
110000 REPORT + NOUVEAU (SOLDE CR+DIT	9 245,20		9 245,20	
Résultat de l'exercice	4 490.60	9 732.20	5 241.60	53.86
TOTAL I	15 222.80	10 732.20	4 490.60	41.84
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés				
401PAY PAYPAL	278,37		278,37	
401SEC SECOM SERVICES	332,50		332,50	
401VER VERIFONE	59,40		59,40	
Autres dettes				
421000 PERSONNEL : R+MUN+RATIONS DUES	1 723,05		1 723,05	
431000 S+CURIT+ SOCIALE	1 044,00		1 044,00	
437300 AG2R	515,25		515,25	
444000 ETAT IMPÊT SUR LES B+N+FICES	816,00	1 718,00	-902,00	-52,50
445500 TAXES SUR CA + D+CAISSER	1 004,00	710,00	294,00	41,41
445800 TVA + R+GULARISER	383,00		383,00	
445877 TVA EN ATTENTE COLLECT+E 20 %	166,40		166,40	
455001 ASSOCIE FRANCK TITONE	1 070,58	3 670,58	-2 600,00	-70,83
455002 CCT ASSOCIE TUDELA	8 454,70	13 454,70	-5 000,00	-37,16
TOTAL III	15 847.25	19 553.28	-3 706.03	-18.95
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	31 070.05	30 285.48	784.57	2.59

Détail des Comptes

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 11/05/23

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	89 791,90	59 671,30	30 120,60	49,11
707001 VENTE DE M/SES A 20%	52 727,73	48 614,66	4 113,07	8,46
707002 VENTES A 5.5%	36 232,17	11 039,42	25 192,75	228,21
707900 VENTES INTRA COM		7,14	-7,14	-100,00
Production vendue de services	832,00	8,33	823,67	9888,00
708000 PRODUITS DES ACTIVIT+S ANNEXES		8,33	-8,33	-100,00
708200 COMMISSIONS ET COURTAGES	832,00		832,00	
Autres produits	1,75	1,75	-1,75	-100,00
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN		1,75	-1,75	-100,00
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	89 791,90	59 671,30	30 120,60	50,48
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	60 700,00	44 000,00	16 700,00	37,73
607000 COMPTE ACHAT LOCAL	3 652,34	11 361,65	-7 709,31	-67,85
607001 ACHAT M/SES A 5.5%	8 843,96	2 275,10	6 568,86	288,73
607009 ACHAT M/SES EXO TVA	400,00		400,00	
607900 ACHAT M/SES INTRA COM	14 979,88	30 459,60	-15 479,72	-50,82
Variation de stock (marchandises)	-630,55	-15 788,13	15 157,58	96,01
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	-630,55	-15 788,13	15 157,58	96,01
Achats de mat. premières	40,98	40,98	-100,00	-100,00
601000 ACHATS STOCK+S MAT. PREM. (FOU		0,30	-0,30	-100,00
602600 EMBALLAGES		40,98	-40,98	-100,00
Autres charges externes	19 241,89	19 241,89	-100,00	-100,00
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	760,58	443,03	317,55	71,68
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT +QU	509,11	1 679,07	-1 169,96	-69,68
613000 LOCATIONS	1 896,83	1 139,82	757,01	66,41
613200 LOCATIONS IMMOBILI+RES	12 540,00	7 315,00	5 225,00	71,43
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	300,00	175,00	125,00	71,43
616000 PRIMES D'ASSURANCE	386,04	199,81	186,23	93,20
622000 R+MUN+RAT. D'INTERM. ET HONORA	227,00	238,24	-11,24	-4,72
622200 COMMISSIONS & COURTAGES SUR VE		1 020,00	-1 020,00	-100,00
622600 HONORAIRES	5 007,50	3 414,00	1 593,50	46,68
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	42,86		42,86	
623600 CATALOGUES ET IMPRIM+S	79,00	167,61	-88,61	-52,87
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	7,00	40,92	-33,92	-82,89
625000 D+PLACEM. MISSIONS ET R+CEPTIO	4,27	0,83	3,44	414,46
625001 FRAIS DPT ESSENCE	1 026,47	378,81	647,66	170,97
625002 GAZOIL	200,84	130,56	70,28	53,83
625700 R+CEPTIONS	395,67	1 800,00	-1 404,33	-78,02
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	425,89	104,37	321,52	308,06
626110 BOUYGUES	422,26	241,65	180,61	74,74
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	39,00		39,00	
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	827,83	564,97	262,86	46,53
628000 DIVERS	348,80	168,00	180,80	107,62
Impôts, taxes et versements assimilés	981,00	574,00	407,00	70,91
635000 AUTRES IMPÊTS TAXES & VERS. AS		1,57	-1,57	-100,00
635120 TAXES FONCI+RES	981,00	574,00	407,00	70,91
Rémunérations du personnel	22 266,00		22 266,00	
641001 REMUNERATION PRESIDENT	22 266,00		22 266,00	
Charges sociales	4 689,17		4 689,17	
645100 COTISATIONS URSSAF	10 798,00		10 798,00	
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	2 244,51		2 244,51	
645310 COTISATIONS PREVOYANCE	513,93		513,93	
647800 RETENUES SUR SALAIRES	-4 689,17		-4 689,17	
Dotations aux amortissements	111,06	72,73	38,33	52,70
681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	111,06	72,73	38,33	52,70
Autres charges				

Détail des Comptes

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22

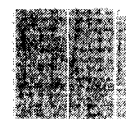
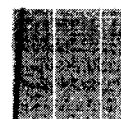
Edition du 11/05/23

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	2,39	1,61	0,78	48,45
Total des charges d'exploitation (II)	84 920,30	48 221,10	36 699,20	76,11
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 871,60	11 450,20	-6 578,60	-57,45
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Produits exceptionnels (IV)	570,00	570,00		
778000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	570,00		570,00	
Charges exceptionnelles (VI)	135,00	135,00		
671200 P+NALIT+S AMENDES FISC. & P+NA	135,00		135,00	
Impôts sur les bénéfices (VII)	902,00	1 718,00	-902,00	-52,60
695000 IMPÊTS SUR LES B+N+FICES	816,00	1 718,00	-902,00	-52,50
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	4 490,60	9 732,20	-5 241,60	-53,86
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles			100,00	100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉPENSES				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	5 441,60		5 441,60	
Dépenses				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉPENSES				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	5 441,60	0,00	5 441,60	

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/05/23
Devise d'édition

L'exercice clôturé au 31/12/2022 présente un montant total du bilan de 31 070 €
et dégage un résultat de 4 491 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus **ou** comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

▪ indemnités de fin de carrière

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé **ou**

- le montant des droits acquis par les salariés s'élève à : €

▪ droit individuel à la formation

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à : heures **ou** €

Immobilisations - Amortissements

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/05/23
Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant début période	Augmentation diminution période	Diminution cédée	Montant fin période
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	1 111			1 111
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 045			1 045
TOTAL GÉNÉRAL	2 156			2 156

AMORTISSEMENTS	Montant début période	Augmentation diminution période	Diminution cédée	Montant fin période
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	73	111		184
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	73	111		184

. Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

420 KING

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Balance début d'exercice	Evolution exercice	Balance fin d'exercice	Balance fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

420 KING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros

4, Bd de la République
06510 – CARROS

RCS GRASSE B 894 463 876

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 11 MAI 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois,
Le 11 Mai à 10 heures,

Les actionnaires de la Société 420 KING, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro : 894 463 876 et dont le siège social est situé 4, Bd de la République (06710) CARROS,

L'Assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer, et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur TITONE Franck, préside la réunion en sa qualité de Président.

Le Président rappelle que les actionnaires se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- L'approbation des comptes clos le 31/12/2022
- L'affectation du résultat
-

PREMIERE DECISION

Les actionnaires approuvent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 se soldant par un **BENEFICE** de **4 491** euro. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DECISION

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 9 732 euros, sont affectés comme suit :

ET

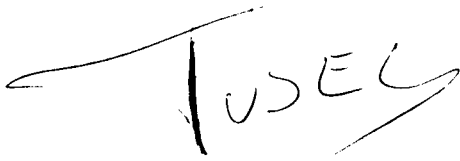
TF

- report à nouveau : 4 266 euros ;
- à la réserve légale : 225 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par les actionnaires et consigné sur le registre des décisions

Mr TUDELA Emmanuel, actionnaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TUDELA', with a long horizontal stroke extending to the left.

Mr TITONE Franck, actionnaire et Président

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TITONE', with a long horizontal stroke extending to the left.